

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



Témoignage personnel de l'expérience d'une religieuse

Denise Rodrigue, s.c.i.m.

Number 24-25-26, Fall 2013, Spring–Fall 2014

L'Apport des prêtres et des religieux au patrimoine des minorités :
parcours comparés Bretagne/Canada français

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1019129ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1019129ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (print)

1916-7334 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Rodrigue, D. (2013). Témoignage personnel de l'expérience d'une religieuse.
Port Acadie, (24-25-26), 124–136. <https://doi.org/10.7202/1019129ar>

Article abstract

Intitulée *figures exemplaires (Canada français)*, cette séance me permet de faire le témoignage de mon expérience personnelle dans les différentes étapes de mes études et de mes recherches du patrimoine traditionnel auprès de 500 personnes du Québec et de l'Ouest de la France. J'y parle aussi de la quasi-épopée de sœur Marie-Ursule (Jeanne Sanschagrin) – religieuse américaine, qui s'inscrit à l'Université Laval, découvre la paroisse Sainte-Brigitte-de-Laval où est né son père et rédige *Civilisation traditionnelle des Lavallois* – et des religieuses des années 1960-1975 qui ont également étudié à l'Université Laval.



Denise Rodrigue, s.c.i.m.

Témoignage personnel de l'expérience d'une religieuse

Denise Rodrigue, s.c.i.m.¹

Résumé

Intitulée *figures exemplaires (Canada français)*, cette séance me permet de faire le témoignage de mon expérience personnelle dans les différentes étapes de mes études et de mes recherches du patrimoine traditionnel auprès de 500 personnes du Québec et de l'Ouest de la France. J'y parle aussi de la quasi-épopée de sœur Marie-Ursule (Jeanne Sanschagrin) – religieuse américaine, qui s'inscrit à l'Université Laval, découvre la paroisse Sainte-Brigitte-de-Laval où est né son père et rédige *Civilisation traditionnelle des Lavallois* – et des religieuses des années 1960-1975 qui ont également étudié à l'Université Laval.

En promenant mon regard dans cette salle, je suis convaincue de mon appartenance au *patrimoine des minorités* à différents égards : d'abord ma condition féminine, puis mon statut de religieuse et... mon âge... À mon âge, vous savez, la vie prend un certain recul. Elle aime retourner à ses racines, à ses sources. Alors, me voici habitée par l'enthousiasme de ma jeune trentaine...

1. Mes racines, mes sources

Originaire de Saint-Georges, ville de la Beauce québécoise bâtie sur les deux rives d'une magnifique rivière, la Chaudière, j'ai vécu dans une famille nombreuse : trois frères dont l'un a fait ses études classiques ici même – à l'Université Sainte-Anne – et neuf sœurs. Je suis la quatrième de cette famille.

Diplômée du couvent Bon-Pasteur de Saint-Georges, je suis devenue religieuse du Bon-Pasteur, communauté fondée par Marie Fitzbach née à Saint-Vallier de Bellechasse et mariée à François-Xavier Roy de Québec. Devenue veuve cinq ans après son mariage, elle se voue à l'éducation de ses trois filles dont deux deviennent sœurs de la Charité de Québec ; la troisième décède à l'âge de 14 ans. En 1850, sous l'instigation d'un avocat, George Manly Muir, membre de la Saint-Vincent-de-Paul, et à la demande de l'évêque de Québec, monseigneur Pierre-Flavien Turgeon, madame Roy accepte d'être l'âme dirigeante d'une nouvelle œuvre de miséricorde : l'accueil des femmes au sortir de la prison. Des jeunes filles offrent leurs services pour seconder madame Roy. Après six ans de dévouement et d'une formation donnée par les jésuites en vue de constituer une communauté

1. Servantes du Cœur immaculé de Marie, dites sœurs du Bon-Pasteur de Québec.

religieuse, ces femmes devinrent les premières sœurs du Bon-Pasteur de Québec, vouées au ministère de la miséricorde et de l'éducation de la foi.

C'est à la porte de cette communauté que j'ai frappé en 1949. Après deux années de formation à la vie consacrée, je bénéficie d'une année d'étude au scolasticat de la Congrégation pour l'obtention d'un diplôme supérieur d'enseignement (1952). Et... en route vers ma mission d'enseignante au secondaire, au couvent de Tourville, petite localité du comté de l'Islet. Pendant cinq ans, dans la même classe à degrés multiples, j'enseigne à des adolescentes de la 8^e à la 12^e année les matières au programme du département de l'Instruction publique, y compris l'anglais. Pendant six autres années, je suis mutée au juvénat de la Congrégation pour enseigner aux jeunes filles pensionnaires venant de différentes localités. Après onze années d'enseignement, la Congrégation m'envoie à l'Université de Sherbrooke pour un baccalauréat ès arts (1964) et à l'Université Laval pour une licence ès lettres.

2. Mes apprentissages en arts et traditions populaires

En allant m'inscrire à la faculté des lettres de l'Université Laval, j'ignorais tout de l'enseignement universitaire concernant la science folklorique, les arts et les traditions populaires. Sur la liste des cours, je lis *Contes et légendes et Méthodologie du folklore*. Dans mon enfance, j'avais entendu mon père raconter une histoire du p'tit Jean, réciter en vers l'histoire comique d'un garçon à la recherche d'une dulcinée, chanter une histoire d'amour à ma mère : *Quand je demeurais en ville*. Rien d'autre. De jour en jour, je découvre le vaste panorama de la civilisation canadienne-française et de la science folklorique. Pour faire mémoire de ce temps de découvertes, je me suis accordé le loisir de visiter mes archives personnelles... J'ai feuilleté mes notes de cours, certains de mes travaux et des questions d'examens de 1965 et de 1966 :

Le conte populaire. Luc Lacourcière

Esquissez le plan-type d'une monographie de conte avec un exemple de votre choix.

Les légendes canadiennes. Luc Lacourcière

Quelles distinctions peut-on faire entre la légende et l'erreur historique ?

La chanson traditionnelle. Jean Du Berger

En vous appuyant sur les chansons traditionnelles du Canada français, quels sont les grands traits qui caractérisent l'âme populaire de notre pays ?

Initiation au folklore musical. Roger Matton

Décrivez les caractéristiques mélodiques de la chanson traditionnelle de type archaïque et de langue française au Canada.

Histoire du costume. Madeleine Doyon Ferland

Dans quelle mesure peut-on dire que le costume de l'Habitant reflète la vie canadienne d'autrefois ?

De 1964 à 1976, mon intérêt pour les arts et traditions populaires s'intensifie. L'érudition universelle de monsieur Lacourcière me fait découvrir les liens entre la littérature classique et la littérature orale. Habile initiateur, il étale devant ses étudiants les horizons de l'ethnographie traditionnelle soit dans ses cours, soit dans la visite à sa remarquable demeure patrimoniale de Beaumont. Les meubles, les spécimens, les commentaires de notre hôte sur son univers, la vaste bibliothèque tournée vers la beauté du fleuve Saint-Laurent, tout contribue à intérioriser une définition de la civilisation : « raconter la vie de ceux qui sont passés avant nous et répondre à l'exigence profonde de l'être qui tend à revenir aux sources de son histoire civilisatrice afin de trouver en elle une valeur, une fécondité, un sens.² »

La dimension universelle de l'être humain qui tend à revenir à ses sources m'interpelle. Je cite quelques textes qui m'ont profondément marquée. Dans *Pilote de guerre*, Antoine de Saint-Exupéry définit la civilisation « un héritage de croyances, de coutumes et de connaissances, lentement acquises au cours des siècles, difficiles parfois à justifier par la logique, mais qui se justifient d'elles-mêmes, comme des chemins, s'ils conduisent quelque part, puisqu'elles ouvrent l'homme à son étendue intérieure.³ » La pensée d'Henri-Irénée Marrou invite à la recherche de notre passé : « Nous ne pouvons atteindre le passé directement, mais seulement à travers les traces intelligibles pour nous qu'il a laissées derrière lui, dans la mesure où ces traces ont subsisté, où nous les avons retrouvées et où nous sommes capables de les interpréter.⁴ » De quoi alimenter mon intérêt à scruter l'héritage de notre civilisation canadienne-française de croyances, de coutumes et de connaissances dans trois réalisations.

2. L. Frobenius, dans le *Destin des civilisations*, p. 1-3, cité dans Henri-Irénée Marrou, *De la connaissance historique*, Paris, Éditions du Seuil, 1958, p. 16.

3. Antoine de Saint-Exupéry, *Pilote de guerre*, Paris, Gallimard, « Le Livre de poche », [1942] 1953, p. 106.

4. Henri-Irénée Marrou, *De la connaissance historique*, op. cit., p. 68.

3. Mes réalisations

Mémoire pour l'obtention de la licence ès lettres

Les Contes de Jean Sans-Terre (1966)

À la recherche d'un sujet à développer pour rédiger le mémoire du certificat d'études canadiennes, je découvre, par hasard, les contes de Jean Sans-Terre [pseudonyme d'Édouard Beaudoin, prêtre (1860-1964)] et jadis curé de ma paroisse de Saint-Georges, Beauce. Ce fut ma première expérience d'enquête orale et écrite avec la famille Beaudoin, avec l'archiviste du collège d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, avec Louis-Philippe Roy, directeur du journal *Le Soleil*, etc. Ainsi j'ai pu reconstituer les nombreux articles et les contes de Jean Sans-Terre, en dégager les thèmes et en faire une analyse selon la méthodologie enseignée. De 1914 à 1933, nombre d'articles, de récits, de contes populaires ont été publiés dans *L'Almanach de l'Action catholique* et dans *La Page agricole*, revue de l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, la plupart consignés dans « Le Bon Vieux-Temps », manuscrit non daté, peuplé de souvenirs de la vie d'autrefois.

Thèse du diplôme d'études supérieures

La Civilisation canadienne-française dans les écrits d'É.-Z. Massicotte (1968)

Au cours des années de licence, monsieur Lacourcière m'a souvent encouragée à m'inscrire au diplôme d'études supérieures en lettres. Il a même suggéré le sujet de la thèse à rédiger : « La Civilisation canadienne-française retracée dans les écrits d'É.-Z. Massicotte⁵ ». Après quelques lectures sur l'auteur, je suis particulièrement remuée de constater son état d'âme. Robert Rumilly rapporte dans *Chefs de file* le dialogue entre monsieur Massicotte et la personne qui lui demande :

– Que comptez-vous faire de vos travaux personnels ? – Il y en a trop. Avec ce que je sais aujourd'hui, bon Dieu, il y aurait de quoi remplir une bibliothèque. Mes notes représentent bien la matière de trente volumes. Cela augmente tous les jours, tandis que diminue le temps qu'il me reste à passer sur la terre. Alors je ne sais ce que cela deviendra. Je souhaite que cela serve à d'autres, à des jeunes comme vous, animés de l'esprit de synthèse.⁶

5. Denise Rodrigue, « La Civilisation canadienne-française retracée dans les écrits d'É.-Z. Massicotte », Thèse (D.É.S.), Québec, Université Laval, 1968, xxvi-326 p.

6. Robert Rumilly, *Chefs de file*, Montréal, Éditions du Zodiaque, 1934, p. 174.

Guidée par Luc Lacourcière, j'entreprends la tâche de retracer les indices les plus marquants de la civilisation canadienne-française dans les écrits d'Édouard-Zotique Massicotte. Recherches fructueuses aux Archives de folklore, où je prends connaissance de la correspondance entre É.-Z. Massicotte et Marius Barbeau. L'historien Léon Trépanier, de Montréal met à ma disposition le dossier d'É.-Z. Massicotte ; Suzanne Massicotte, sa fille, m'ouvre précieusement une écritoire d'autrefois, riche de la correspondance de son père. Ma communauté facilite mes déplacements.

Après avoir lues les documents recueillis, j'enote les oucid'É.-Z. Massicotte de confronter le document écrit et le document oral afin de rectifier certaines erreurs historiques et de sauvegarder la tradition canadienne-française. Mon intérêt à la collecte et à l'archivage en matière de culture populaire ou de patrimoine culturel et religieux a trouvé sa lumière.

Thèse de doctorat

Le Cycle de Pâques au Québec et dans l'Ouest de la France (1976)

Au Québec, l'héritage des croyances et des coutumes du cycle de Pâques n'avait pas été consigné systématiquement. Monsieur Lacourcière me propose de m'inscrire au doctorat et me suggère un champ à explorer : le cycle de Pâques au Québec et dans l'Ouest de la France. Après échanges avec ma communauté, je suis autorisée à m'inscrire au doctorat tout en retournant à l'enseignement du français aux élèves de la 5^e secondaire. Peu de temps après, j'assume la tâche de coordonnatrice de l'enseignement et de l'évaluation pédagogique à la commission scolaire régionale Jean-Talon et de responsable de la communauté des sœurs du Bon-Pasteur au couvent de Charlesbourg.

À même la diversité de mon travail, je me suis inscrite au doctorat et progressivement je me suis documentée aux Archives de folklore de l'Université Laval, aux bibliothèques de l'Université Laval, de l'Université de Montréal, de l'Assemblée nationale, du petit séminaire de Québec, aux Archives publiques à Ottawa et au Palais de justice à Québec. À ces endroits, j'ai dépouillé vieux journaux, revues et almanachs pour la cueillette des coutumes, des croyances et des dictons populaires des mois de février, mars, avril et mai.

Guidée par les démarches de Van Gennep, à l'aide d'un questionnaire établi scientifiquement, et munie d'un magnétophone, j'ai interrogé, dans 60 comtés du Québec au-delà de 500 informateurs dont l'âge s'étalait entre 40 et 100 ans.

L'ambiance exceptionnelle de ces rencontres dans 70 foyers québécois a facilité la cueillette abondante et spontanée des renseignements indispensables à la rédaction du travail. À chaque endroit visité, j'ai expliqué le but de l'enquête : l'intérêt général qu'elle pourrait susciter et l'utilité

historique et sociologique de consigner, pour les âges à venir, les coutumes, les croyances et les dictons des Québécois d'hier et d'aujourd'hui. Chaque séance durait environ deux heures, souvent davantage.

À l'été 1970, je bénéficie de trois mois de recherche et d'étude en France, longuement préparés avec l'aide de monsieur Lacourcière. Ma communauté m'adjoint une sœur pour faciliter mes démarches et accepte généreusement la location d'une voiture pour faciliter mes déplacements à Paris et le long de la côte ouest de la France. Sœur Lucille et moi, mettons le pied, pour la première fois sur le sol français. Tout en étant inscrites aux conférences en littérature française à la Sorbonne et à l'Institut catholique de Paris, notre horaire nous permet de faire des recherches à la Bibliothèque nationale et au Musée des arts et des traditions populaires.

J'ai choisi l'Ouest de la France parce que les Québécois sont issus de cette région française. On se rappellera que le peuplement français s'est fait dans l'espace de cent cinquante ans (1608-1760), qu'au ^{xvii}^e siècle c'est la Normandie qui a fourni au Québec le plus de colons, suivie de l'Île-de-France et du Poitou ; au ^{xviii}^e siècle, l'Île-de-France, la Normandie, la Bretagne et le Poitou viennent au premier rang de l'émigration vers le Québec.

Mes recherches se font au Musée de Normandie, aux bibliothèques municipales de Nantes, Rennes, Brest, Saint-Brieuc, Poitiers, Tours et La Rochelle, aux archives départementales de Rennes, Saint Brieuc, Niort et Angers. Partout, l'accueil est chaleureux, je dirais même fraternel et le service empressé à répondre à nos demandes. En cours de route, nous nous arrêtons dans 6 foyers où j'interroge une cinquantaine de Français de la Normandie, de la Bretagne, du Poitou et du Perche, âgés de 50 à 95 ans. Ces informateurs m'ont remerciée spontanément de leur avoir fait passer des heures à se remémorer une longue tranche de leur vie. Ils ont manifesté leur joie d'apprendre que des coutumes françaises avaient traversé l'Atlantique pour s'implanter au Québec dont ils avaient une idée assez imprécise. Cette impression de satisfaction générale, je l'ai ressentie autant dans les foyers du Québec que dans ceux de l'Ouest de la France.

Parallèlement à ces enquêtes de groupes, il m'est arrivé, en certains cas, d'interroger individuellement quelques personnes que je connaissais mieux et dont la mémoire était encore bien fidèle, dont mon père âgé de 75 ans en 1969. Lui-même me facilita la tâche en m'indiquant plusieurs personnes qu'il connaissait. Il m'a même accompagnée lors de mon enquête dans la Beauce.

Le « Cycle de Pâques » est divisé en deux parties : la première, destinée à décrire les us, traditions et coutumes calendaires à date fixe des mois de février, mars, avril et mai, et la seconde, aux us, traditions et coutumes calendaires à date variable du cycle pascal, poursuivant ainsi un

cheminement linéaire du 2 février au 2 mai, marquée par trois temps : un point de départ : Notre-Dame de la Chandeleur (2 février), un point central, Notre-Dame de l'Annonciation (25 mars) et un point d'arrivée, le mois de Marie (1^{er} mai). Dans ce laps de temps, la vie populaire s'est manifestée dans toute sa vérité, tantôt axée sur les valeurs religieuses, tantôt tributaire des coutumes profanes. La vie du peuple québécois s'est déroulée au rythme d'événements marqués par des croyances fondamentales en des forces qui assurent la bénédiction et conjurent le mal. Cette recherche, à la fois liturgique et populaire, décrit la fête, donne la synthèse des opinions émises au cours des âges sur l'origine probable de chaque coutume, croyance ou dicton, localise l'origine de l'information, indique les ressemblances et les différences, selon les cas, pour le Québec et l'Ouest de la France.

Dans la conclusion du « Cycle de Pâques au Québec et dans l'Ouest de la France », je rappelle que nos ancêtres de l'Ouest de la France ont apporté avec eux leurs coutumes, leurs croyances, leurs traditions qui se sont implantées au Québec. Le Québécois, en général, a hérité de la mentalité gauloise. Joyeux et bon vivant, il n'a pas hésité à se permettre des licences et à interpréter, en sa faveur la rigueur de certaines lois de l'Église. Aujourd'hui, le Québécois tend à redécouvrir la vie traditionnelle ancestrale.

Soutenue en 1976, à ma grande joie, la thèse fut acceptée⁷. J'avais l'impression d'avoir atteint mon objectif : placer ma petite pierre au vaste édifice de la civilisation canadienne-française. Le verdict et les témoignages des examinateurs de ma thèse m'ont encouragée. Je vous en cite quelques-uns :

[...] Les folkloristes et même les chercheurs en général profiteront de l'érudition et des recherches de l'auteur. - Œuvre scientifique et traditionnelle, bien documentée, comme le prouvent une bibliographie impressionnante de plus de 400 écrits et une enquête personnelle auprès de plus de 500 informateurs au Québec et en France. - Cette collection nous met en contact avec une information presque inaccessible, surtout quand il s'agit de l'enquête en France. Les tables et les cartes minutieusement élaborées ajoutent une plus grande valeur scientifique. Personne (avant Rodrigue) n'a fait la description systématique de la fête québécoise. - Cette matière n'a pas encore été suffisamment exploitée au Canada et même en France. L'auteur l'a fait avec une érudition qui exige une connaissance des faits d'une antiquité assez lointaine. - On a vraiment besoin d'un livre synthétique

7. Denise Rodrigue, « Le Cycle de Pâques au Québec et dans l'Ouest de la France », Thèse de Ph. D., Université Laval, 1976, xl-586 p.

sur la fête au Québec ; ce manuscrit serait le premier. Il va de soi que la publication de cette œuvre s'impose presque.

En 1983, les Presses de l'Université Laval éditaient le vingt-quatrième numéro de la collection « Les Archives de Folklore » : *Le Cycle de Pâques au Québec et dans l'Ouest de la France*⁸. Dans le compte rendu de l'édition, on lit : « Depuis bientôt quarante ans Les Archives de folklore nous ont habitués à des publications de qualité sur les mœurs, coutumes, croyances, légendes, etc. L'ouvrage de Denise Rodrigue est, à n'en pas douter, dans la lignée de ses prédécesseurs ».

Il est difficile de me prononcer quant à l'utilisation de ma recherche. En 1978, l'une de mes sœurs, ici présente, a séjourné à Grenoble avec sa famille. Intéressée à la littérature, elle s'est inscrite à des cours d'été à l'Université. Un de ses professeurs d'ancien français a lu avec un vif intérêt *Le Cycle de Pâques au Québec et dans l'Ouest de la France* d'où il était originaire. Il a reconnu nombre de dictons et de coutumes, s'est servi de plusieurs passages et a pris de nombreuses notes pour références futures. La nouvelle m'a réjouie de savoir que la civilisation canadienne-française avait fait la traversée de l'océan Atlantique pour retourner à ses sources. Aussi, je sais que le *Cycle de Pâques* a été un livre de référence au programme des étudiants en ethnographie de l'Université Laval. Dans ma communauté, « chaque fête devient une mémoire qui se souvient⁹ », il m'est arrivé à certains de mes anniversaires de naissance coïncidant avec le temps pascal, d'entendre les sœurs m'offrir leurs souhaits inspirés du *Cycle de Pâques* si joliment illustrés par la main d'une artiste.

Tout cela, je le dois à mes professeurs Lacourcière, Du Berger, Matton, Laforte, Ferland, à ma mère qui a toujours eu le souci de la petite et de la grande histoire, à ma communauté qui m'a épaulée jusqu'au bout.

4. L'apport des religieuses au patrimoine des minorités

Sœurs Catherine Jolicœur et Marie-Ursule

D'autres religieuses ont aussi coopéré à la sauvegarde du patrimoine. Les apports des sœurs Catherine Jolicœur et Marie-Ursule ont été présentés plus haut. J'ajoute à *Civilisation traditionnelle des Lavallois* par sœur Marie-Ursule ce qu'ont écrit la critique québécoise et la critique française de l'époque. Elles en ont reconnu « le prix inestimable au point de vue historique comme aussi au point de vue culturel¹⁰ » ; elles l'ont identifiée « comme un modèle de méthode, d'esprit critique, d'analyse méticu-

8. Denise Rodrigue, *Le Cycle de Pâques au Québec et dans l'Ouest de la France*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, « Archives de folklore » 24, x-333 p.

9. Benoît Lacroix, o.p., dans la Préface du *Cycle de Pâques*, op. cit., p. viii.

10. Monseigneur Ferdinand Landry, dans *Notre temps*, 28 avril 1961, p. 6.

leuse¹¹ » et la considèrent comme « un répertoire auquel ne cesseront de se reporter les folkloristes.¹² » Sœur Marie-Ursule a fait revivre les traditions culturelles et historiques de Sainte-Brigitte de Laval. J'ai eu le plaisir d'écrire un article concernant l'œuvre de sœur Marie-Ursule paru dans le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*¹³.

Les sœurs du Bon-Pasteur

Je sens le besoin de vous parler de l'apport de notre congrégation au patrimoine des minorités : minorités linguistiques, minorités de religion, minorités de pauvres à tous points de vue.

Dès 1851, Marie Fitzbach qui accueille les femmes au sortir de la prison depuis un an, se rend vite compte du manque d'éducation des gens pauvres du milieu. Elle ouvre une classe pour les jeunes les plus pauvres du quartier Saint-Louis, à Québec. Dans cette classe, deux compagnes de Marie Fitzbach enseignent, l'une aux élèves de langue française, l'autre, aux élèves de langue anglaise. Devenue religieuse, Marie Fitzbach recommande aux sœurs qui deviendront des enseignantes : « Si deux élèves se présentent devant vous, l'une riche, l'autre pauvre, donnez la préférence à la plus pauvre, car la plus riche trouvera toujours une place dans une autre école. »

En 1881, les sœurs du Bon-Pasteur s'établissent à Saint-Georges, Beauce, pour l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Elles ouvrent une classe pour les minorités de langue anglaise de foi catholique et protestante. Dans le même local, filles et garçons reçoivent l'enseignement en anglais et en français. La minorité protestante n'a pas à assister à l'enseignement religieux catholique. Par contre, le ministre protestant vient une fois la semaine pour l'enseignement de la religion protestante. À mon avis, cette classe fut un modèle de respect, d'ouverture et de bonne entente.

En 1882, les sœurs du Bon-Pasteur de Québec sont sollicitées dans la paroisse de Biddeford, dans l'État du Maine, États-Unis, pour fonder des institutions d'enseignement « gardiennes de la foi et de la culture canadienne-française ». Après quelques jours de réflexion, Marie Fitzbach dit : « Dieu le veut ».

Dans notre communauté, la notion de patrimoine a de l'âge... En 1870, la communauté accueille la jeune Émilie Langlois devenue sœur

11. Roger Lecoté, *Bulletin folklorique d'Île de France*, avril-juin 1951, cité dans *Notre Temps*, 16 février 1952, p. 6

12. *Ibid.*

13. Denise Rodrigue, « Civilisation traditionnelle des Lavallois, essai de sœur Marie-Ursule », *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome III, 1940-1959, Montréal, Fides, 1982, p 204-205.

Marie-du-Carmel. La rédactrice de sa notice biographique rappelle ses plantations d'arbres et de plantes dans le jardin.

Outre ce parterre ombragé, Mère Marie-du-Carmel avait à l'intérieur un éden : son musée. Elle y travailla de longue main et était parvenue par ses collections diverses, à réaliser plus qu'un musée-souvenir, un musée digne de l'attention du visiteur. Lorsqu'elle quitta sa fonction de supérieure générale de la Congrégation (1919) elle ne s'occupa plus que de cette fonction et de la bibliothèque dans la pièce contiguë. Sa seule et unique distraction sera son musée, elle s'y tient comme à un poste d'amour et de fidélité, visitant, classant, augmentant les spécimens, les étiquetant, les enregistrant, les annotant, classant ses monnaies, enfilant des perles. Elle est un livre ouvert sur le passé, la tradition, etc.

Depuis, la communauté a suivi les traces de Mère Marie-du-Carmel. Motivées par l'article 18 des Constitutions et règles de la Congrégation : « Il est aussi de notre devoir de conserver à notre Congrégation son patrimoine spirituel et de le transmettre vivant de génération en génération », nous accordons beaucoup d'importance à la transmission de ce patrimoine matériel et immatériel. L'article 578 du Code de droit canonique nous rejoint :

La pensée des fondateurs et leur projet, que l'autorité ecclésiastique compétente a reconnus concernant la nature, le but, l'esprit et le caractère de l'Institut ainsi que ses saines traditions, toutes choses qui constituent le patrimoine de l'Institut, doivent être fidèlement maintenues pour tous.

Dans le domaine du patrimoine matériel et immatériel, dès les années 1960, nous avons mis sur pied, à partir d'enregistrements des sœurs, une banque de données du « savoir-être » qui se situe près du charisme et des valeurs de notre fondatrice. Quant aux techniques du « savoir-faire », nous avons filmé les démonstrations de techniques comme l'empesage des coiffes d'autrefois, la fabrication des chapelets de rose, la broderie au crochet, etc.

Un document intitulé « Politiques de gestion du patrimoine » a été préparé par notre équipe muséale afin d'assurer une bonne gestion de la collection des sœurs du Bon-Pasteur. Nombre de jeunes étudiants viennent à nos archives et à notre musée pour des recherches historiques et sociales.

Situé sur la rue Couillard, le Musée Bon-Pasteur présente au public notre patrimoine matériel et immatériel. On y voit, par exemple, des petits lits de la crèche Saint-Vincent-de-Paul, les photos des enfants nés à l'hôpital de la Miséricorde, le rappel de la prison des femmes, une classe d'autrefois. Une série d'après-midi offre aux intéressés des conférences portant sur notre patrimoine ou des démonstrations du savoir-faire. Bienvenue au 14, rue Couillard, dans le Vieux-Québec !

Je souhaite ardemment que le savoir-être et le savoir-faire des sœurs du Bon-Pasteur de Québec continuent de transmettre à toutes les minorités du monde les valeurs d'amour, de bonté, de miséricorde de notre fondatrice, Marie Fitzbach¹⁴.

Conclusion

Au terme de ma communication, je puis dire que mes recherches n'ont pas eu pour but unique de faire de la collecte et de l'archivage en matière de culture populaire ou de patrimoine culturel, mais bien de donner à notre patrimoine la place importante qu'il occupe : être le maillon qui relie l'être humain à son étendue intérieure.

Je ne veux pas oublier de citer l'apport essentiel de la Bible, source inépuisable de la transmission du patrimoine, des traditions, des us et coutumes. En consultant la *Table pastorale de la Bible*, on se sent chez soi. Le vocabulaire nous ressemble. J'en signale quelques exemples :

I Samuel, 30, 25 : « David dit : Telle la part de celui qui descend au combat, telle la part de celui qui reste près des bagages. Ils partageront ensemble. Et à partir de ce jour-là, David fit de cela pour Israël une règle des us et coutumes qui persistent encore aujourd'hui. »

Josué 4, 21-24 : « Quant à ces douze pierres qu'on avait prises dans le Jourdain, Josué les érigea à Gilgal. Il dit ensuite aux Israélites : Quand vos fils demanderont, demain, à leurs pères : Que signifient ces pierres ? Vous expliquerez alors la puissance de Yahvé. »

Psaume 44,1-2 : « Ô Dieu, nous avons ouï de nos oreilles, nos pères nous ont raconté... »

Psaume 77, 3-6 : « Nous l'avons entendu et connu, nos pères nous l'ont raconté, nous ne le taïrons pas à leurs enfants, nous le raconterons à la génération qui vient. »

Siracide 8,5-12 : « Des anciens, tu apprendras la sagesse. »

14. Voir notre portail : www.soeursdubonpasteur.ca.

Je remercie bien sincèrement messieurs Jean-Pierre Pichette et Jean Simard qui m'ont invitée à partager avec vous le témoignage personnel d'une religieuse. Ces journées internationales me comblent de joie !

*Une part de mon âme est restée en ces lieux
Où ma calme jeunesse a chanté son cantique.
J'ai remué la cendre au fond de l'âtre antique,
Et des souvenirs morts ont jailli radieux.*

Pamphile Lemay ¹⁵

-
15. Pamphile Lemay, « La Maison paternelle », dans *Gouttelettes*, sonnets, Montréal, Beauchemin 1904, p. 193.



Marlène Belly